

Numéro dans le SI local :	1057
Référence GESUP :	1057
Corps :	Maître de conférences
Article :	26-I-1
Chaire :	Non
Section 1 :	71-Sciences de l'information et de la communication
Section 2 :	
Section 3 :	
Profil :	Information communication
Job profile :	Communication information
Research fields EURAXESS :	Communication sciences Audiovisual communication Communication sciences Business communication Communication sciences Editing Communication sciences Graphic communication Communication sciences Journalism Communication sciences Media studies Communication sciences On-line information services Communication sciences Public relations Communication sciences Publishing Communication sciences Science communication Communication sciences Speech communication
Implantation du poste :	0632035V - UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
Localisation :	Vichy
Code postal de la localisation :	03200
Etat du poste :	Vacant
Adresse d'envoi du dossier :	49, BD FRANCOIS-MITERRAND CS 60032 63001 - CLERMONT FERRAND CEDEX 1
Contact administratif :	CAROLE LECAMUS
N° de téléphone :	COORDONNATRICE SERVICE RECRUTEMENT 04.73.40.63.28 04.73.17.73.91
N° de Fax :	04.73.17.72.01
Email :	recrutement-enseignant.drh@uca.fr
Date de prise de fonction :	01/09/2018
Mots-clés :	médias ;
Profil enseignement :	
Composante ou UFR :	IUT d'ALLIER
Référence UFR :	
Profil recherche :	
Laboratoire 1 :	EA4647 (201220068R) - Communication et Sociétés (EA 4647)
Dossier Papier	OUI
Dossier numérique physique (CD, DVD, clé USB)	NON
Dossier transmis par courrier électronique	NON e-mail gestionnaire
Application spécifique	NON URL application

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en page 2 et suivantes

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

PROFIL ENSEIGNEMENT DETAILLE :

Le (la) MCF recruté(e) sera affecté(e) à l'IUT d'Allier, sur le site de Vichy.

Le (la) MCF recruté(e) enseignera en DUT Métiers du Multimédia et de l'Internet (MMI). Il (elle) assurera principalement des enseignements de « Théories de l'information et de la communication », d'analyse des médias numériques, d'écriture pour les médias numériques en première et deuxième année de DUT.

Les objectifs pédagogiques sont l'enseignement sous forme de cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques mais recouvrent aussi, en raison de la spécificité des IUT, l'encadrement de travaux d'étudiants. Le (la) MCF recruté(e) devra assurer des suivis de stages et de projets tuteurés en DUT.

Il lui sera également demandé de s'impliquer dans l'animation de parcours pédagogiques et de s'investir dans les tâches administratives nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement.

De plus, un DUT Information Communication option « Métiers du journalisme » peut voir le jour à Vichy en septembre 2018. En cas de création de ce DUT, le (la) MCF recruté(e) sera affecté(e) dans ce département et devra prendre toute sa part dans la mise en place de cette nouvelle formation sur le site de Vichy. Une forte présence et un investissement réel sont donc attendus du (de la) MCF recruté(e). Il (elle) assurera dans ce DUT une partie au moins des enseignements suivants : « Théories de l'information et de la communication », « Économie des médias et du journalisme », « Culture numérique », « Sociologie et enjeux du Web », « Enjeux stratégiques de l'information », « Environnement et organisation du journalisme ». Comme en MMI, le (la) MCF recruté(e) devra assurer des suivis de stages et de projets tuteurés en DUT.

La personne recrutée devra montrer un intérêt pour les pédagogies innovantes mettant l'étudiant au centre de l'apprentissage, permettant la construction progressive de compétences et in fine la réussite de l'étudiant et mobilisant des approches hybrides qui intègrent les atouts du numérique.

Il s'engagera à concevoir des enseignements intégrant des pédagogies actives innovantes et les nouvelles approches numériques.

Département d'enseignement, le cas échéant : DUT Métiers du Multimédia et de l'Internet et DUT Information Communication

Lieu(x) d'exercice : Vichy

Equipe pédagogique : un PR, quatre MCF et quatre PRAG/PRCE

Nom directeur du département ou du responsable enseignement : Fabien CONORD

☎ Directeur département : 04 70 30 43 76

Mail directeur ou responsable : fabien.conord@uca.fr

URL département le cas échéant :

PROFIL RECHERCHE DETAILLE

Le poste recherche est rattaché au laboratoire *Communication et sociétés* (EA 46 47).

Le MCF rejoindra le thème « L'espace public pluriel » pour réaliser des programmes de recherche sur les questions de la transition numérique du journalisme et des médias (modes collaboratifs et multimédias de la presse en ligne, data journalisme, usages des informations en ligne, réception médiatique) ou sur les questions liées aux relations entre les actions citoyennes et les médias. Les travaux traités dans l'axe 2 du laboratoire portent, à titre d'exemple, sur : la question de la visibilité et de l'invisibilité des groupes, de leur représentativité dans l'espace public pluriel, de la participation citoyenne et des nouvelles formes d'autorité, de l'économie de l'attention dans un

espace public fragmenté (espace locaux, web social, médias militants et alternatifs, sites de partages de contenus en ligne).

Le candidat aura vocation à participer à des recherches collectives, souvent de nature interdisciplinaire, dans les domaines de compétences de *Communication et sociétés*. Il devra être force de proposition pour initier et animer des projets de recherche, notamment contractuelle.

Nom du laboratoire Communication et sociétés (EA 46 47)

Lieu d'exercice : Clermont-Ferrand

Nom directeur du laboratoire : Sébastien Rouquette,

☎ Directeur du laboratoire :

Mail directeur du laboratoire : sebastien.rouquette@uca.fr

URL LABO: <http://consol.univ-bpclermont.fr/>

Descriptif du laboratoire :

Le laboratoire *Communication et sociétés* rassemble des enseignants-chercheurs en Sciences de l'information et de la communication, Civilisations étrangères (études anglo-saxonnes, arabes, germaniques, hispaniques, chinoises), sociologie et Sciences de gestion (spécialisés en gestion du secteur de l'économie sociale et solidaire). L'équipe rassemble 22 enseignants-chercheurs, des chercheurs associés, des doctorants. La thématique transversale des membres du laboratoire porte sur *la recomposition des liens sociaux dans des sociétés pluriculturelles dites de « communication »* (enjeux sociaux, interculturels, numériques). Les domaines d'expertise de ses membres sont les suivants :

- *Sciences de l'information et de la communication* : médias et journalisme, communication numérique, pratiques de communication et usages des TIC, open data, internet, espace public, information documentaire, lien social.
- *Civilisations étrangères* : langues et cultures étrangères (pays anglo-saxons, arabes, germaniques, hispaniques, chinois ; sociétés créoles), identités et interculturalité (sociétés, entreprises, organisations), diversité, politique d'insertion, lien social interculturel.
- *Innovation Sociale et Economie sociale et solidaire* : économie collaborative, stratégies et pratiques de communication.

CONSIGNES CONCERNANT LES MODALITES DE CANDIDATURE

Les candidatures doivent **impérativement** être enregistrées sur le site internet GALAXIE (clôture des enregistrements sur GALAXIE, le 29 mars 2018 à 16 heures, heure de Paris)

<https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/astree/index.jsp>

Les candidats établissent un dossier papier en 3 exemplaires identiques (chacun dans une enveloppe, un destiné à M. Le Président de l'Université, deux autres pour les rapporteurs) **qu'ils regroupent pour envoi dans une seule enveloppe** en mentionnant sur chacune des 4 enveloppes leur nom et adresse ainsi que le N° et l'intitulé exact de l'emploi postulé et qu'ils adressent à :

Université Clermont Auvergne
Direction des Ressources Humaines
Pôle Développement des compétences
Service recrutement et mobilité
49, boulevard François Mitterrand
CS 60032
63001 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

L'ensemble des documents doit être envoyé **par voie postale ou déposé** au plus tard à la date de clôture des inscriptions soit le **jeudi 29 mars 2018** (dépôt avant 16 h à l'adresse ci-dessus ou envoi postal avant minuit, **le cachet de la poste faisant foi**)
Il vous est vivement conseillé de demander aux services postaux une preuve de dépôt.

Tout dossier ou document envoyé ou déposé hors délai sera déclaré irrecevable
Tout dossier encore incomplet à la date limite d'envoi sera déclaré irrecevable

Le dossier de candidature comporte à l'exclusion de toute autre pièce non prévue par les textes (Arrêtés du 13 février 2015 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des MCF et PU) :

- 1 la déclaration de candidature (imprimée depuis Galaxie) datée et signée par le candidat ;
- 2 une copie d'une pièce d'identité avec photographie (recto/verso) ;
- 3 un curriculum vitae donnant une présentation analytique des travaux, ouvrages articles, réalisations et activités en mentionnant les travaux qui seront adressés lors de l'audition ;
- 4 une pièce attestant de la possession de l'un des titres mentionnés
-au 1° du I de l'article 26 du décret du 6 juin 1984 pour les candidats au concours de MCF
-au 1° de l'article 46 du décret du 6 juin 1984 pour les candidats au concours de PR ;
- 5 une copie du rapport de soutenance du diplôme détenu (**rapport de soutenance de la thèse**), le cas échéant;
Le document devra être sur papier à entête de l'université et les noms des rapporteurs doivent être identifiables.
- 6 **pour les candidats à un poste de professeur d'université**, un exemplaire d'au moins un des travaux, ouvrages, articles, et réalisations mentionnés dans le curriculum vitae.
Les candidats au concours de MCF devront adresser les travaux mentionnés dans le curriculum vitae uniquement s'ils sont convoqués à une audition.

Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français.

En complément des pièces précédentes, **des pièces spécifiques doivent être jointes au dossier** suivant qu'il s'agit d'une candidature au titre de la mutation ou du détachement, ou lorsque le poste est publié au titre d'un autre article que l'art. 26 I 1° ou l'art. 46 1°.

Le candidat est invité à prendre connaissance des dispositions particulières des arrêtés du 13 février 2015 relatifs aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours, respectivement pour les MCF et les PR.

Point d'attention (art. 60 Loi 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'état) : **dans le cadre d'une demande de mutation ou de détachement au titre du rapprochement de conjoint, les candidats pacsés** doivent également établir la preuve qu'ils se soumettent à l'obligation d'imposition commune prévue par le code général des impôts.

- pour les pacs établis avant le 01 janvier de l'année civile en cours : avis d'imposition de l'année N-1 ;
- pour les pacs établis entre le 01 janvier et le 01 septembre de l'année civile en cours : déclaration sur l'honneur d'engagement à se soumettre à l'imposition commune, signée par les deux partenaires.
- A défaut, l'acte de naissance du ou des enfants ou un certificat de grossesse pourra être produit.

Informations complémentaires sur le recrutement :

Des informations plus complètes dont les profils des postes, les compositions des comités de sélection, les conditions d'audition par visioconférence sont disponibles sur le site WEB de l'Université Clermont Auvergne : www.uca.fr, onglet « Université » puis rubriques « Travailler à l'UCA » et « recrutement » : <http://www.uca.fr/universite/travailler-a-l-uca/recrutement/>

Suivi dématérialisé du dossier de candidature Vous ne recevrez aucun document de la DRH

Tout au long de la procédure vous pourrez suivre le traitement de votre candidature en vous connectant à l'application GALAXIE. Vous serez alerté par courrier électronique chaque fois qu'une évolution interviendra. Il appartient au candidat de consulter régulièrement sur GALAXIE l'état d'avancement de son dossier même déclaré recevable et ultérieurement l'état de son classement.

Les dossiers seront traités par ordre d'arrivée au service recrutement de la DRH/UCA, le cachet d'arrivée faisant foi.

Aucune invitation à compléter le dossier ne sera envoyée au candidat par le service recrutement de la DRH.